

Ma nounou refuse de declarer son cm

Par espncs, le 12/11/2008 à 13:33

Bonjour,

ma nounou a accouché le 22 mai dernier, or je decouvre qu'elle n'a jamais declaré sa grossesse ni meme la naissance de son fils à la CPAM. Resultat : impossible d'obtenir sa date de retour au travail. Elle me dit que les demarches sont en cours mais la secu me dit que non.

Entre temps, sa nounou de remplacement me convient tout à fait, et comme ma nounou refuse de me donner les dates de son congé maternité, je ne sais pas quand elle est censée reprendre le travail.

Est-ce legal d'etre en congé maternité sans l'avoir declaré à la secu ?

Comment puis-je la licencier à terme ?

Merci pour votre aide

LR